

Le tribunal de commerce de Lyon a examiné mercredi 12 juin l'offre de reprise par la société F2J de l'emboutisseur [STEVA](#) / T : 05.55.60.90.70 (siège social à Bessines-sur-Gartempe/Haute-Vienne, 107 salariés). 91 emplois sur 107 pourraient être sauvés. Mais F2J pose une condition suspensive à la signature du plan de sauvegarde de l'emploi : la renégociation du remboursement d'une presse de 2000 tonnes afin d'alléger ses charges mensuelles. Sur la condition suspensive concernant la presse, le tribunal a donné une semaine au repreneur pour trouver un accord avec le bailleur. Si cet accord n'intervient pas avant le 19 juin, la justice pourrait prononcer la liquidation judiciaire.